

REGLEMENT DU PARCOURS RANDO CHALLENGE

I.	Objectifs	2
II.	Inscriptions.....	2
III.	Convocation	3
IV.	Matériel, équipement nécessaire	3
V.	Information aux concurrents	3
VI.	Appel des équipes	3
VII.	Matériel fourni par l'organisation.....	4
VIII.	Temps de référence	4
	1. Km-effort	
	2. Distance à parcourir	
	3. Calcul du temps de référence	
IX.	Randonnée	4
	Itinéraire tracé sur la carte	
X.	Le classement.....	5
	1. Temps réalisé par l'équipe par rapport au temps référence (3)	
	2. Réponse correcte aux questions	
	3. Report des bornes sur la carte plastifiée	
XI.	Résultats officiels	6
XII.	Jury	6
XIII.	Assurances	6

I. OBJECTIFS

Le premier Rando Challenge® dans le département du Gard est un événement convivial et ludique, sportif et culturel.

Il vise à promouvoir une pratique sportive de la randonnée pédestre, en relation avec une sensibilisation des participants à une richesse patrimoniale tant naturelle que culturelle.

Son organisation conjointe par, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gard (CDRP30), l'association REVE de Valleraugue et le Comité Régional Occitanie de la Randonnée Pédestre, valorise la présence d'un noyau associatif dynamique.

A partir d'un parcours de 16 à 20 Km-effort⁽¹⁾, chaque équipe effectue le circuit proposé en respectant une vitesse moyenne définie et en répondant correctement aux questions posées (ACM) tout au long du parcours. Les équipes composées de 3 à 4 personnes, partent à intervalles réguliers de 2 minutes. Cet intervalle pourra être adapté selon le nombre d'équipe de sorte que les départs s'étalent sur 40 minutes (20 équipes maximum).

II. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en équipe de 3 ou 4 concurrents OBLIGATOIREMENT titulaires d'une licence fédérale (licence club ou randocarte) et celle-ci devra être présentée au départ.

Conformément à l'article L231-2-1 du code du sport, la présentation d'un certificat médical de non Contre indication à la pratique de la randonnée pédestre en compétition de moins d'un an est obligatoire.

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur le site de :

Office de Tourisme de Valleraugue :

Internet : www.causses-aigoual-cevennes.org/tourisme/2016/10

Les inscriptions - limitées à 20 équipes - sont ouvertes du 31 mars au 7 juin 2017, cachet de la poste faisant foi. Le formulaire est à adresser à l'Office de Tourisme de Valleraugue, coordonnées ci-dessous:

Maison de Pays, OT

7, quartier des Hortes

30570 Valleraugue

Tél : 04 67 64 82 15

Email : office.tourisme.valleraugue@wanadoo.fr

III. CONVOCATION

Les équipes, recevront par courriel une convocation au moins 7 jours avant le jour J, avec leur heure de départ prévu.

Les équipes devront se présenter le jour J, 30mn avant leur heure de départ :

Station de Prat Peyrot (Coordonnées UTM : 31T 0544115/4884950)

IV. MATERIEL, EQUIPEMENT NECESSAIRE

Individuellement, chaque participant doit avoir son équipement habituel pour la randonnée pédestre (sac à dos, chaussures et vêtements adaptés, réserve d'eau adaptée, pharmacie personnelle, couverture de survie, veste de protection...) plus son repas de midi (pique-nique).

D'autre part, il est vivement recommandé par équipe de disposer :

- D'un téléphone portable (dont le n° sera communiqué à l'organisation)

Carte, Top 25 n°2641 ET MONT AIGOUAL, Le Vigan, Parc National des Cévennes,

- D'une trousse de secours,
- Du matériel de lecture de carte : curvimètre, loupe, décimètre, ficelle, ...
- D'une boussole, éventuellement d'un altimètre,
- De crayon, stylos, papier, ...
- Les GPS et/ou autres applications sont interdits.

V. INFORMATION AUX CONCURRENTS

Avant l'appel individuel des équipes, une information détaillée (« Briefing ») sur le fonctionnement de l'épreuve vous est proposée.

Cette information porte sur :

- Les documents qui vous sont fournis au départ
- Un rappel sur les espaces protégés « Parc National des Cévennes » (par exemple : interdiction de jeter des détritrus, sacs à déchets fournis,
- Le calcul du temps de parcours (Km-effort⁽¹⁾, temps de référence, temps cible, temps réalisé)
- Le pointage des balises sur la carte,
- Les réponses aux Affirmations à Choix Multiples (ACM) à chaque balise,
- Le mode de classement des équipes

VI. APPEL DES EQUIPES

Chaque équipe sera appelée 15 minutes avant son heure de départ (HD) pour vérification du matériel et équipement, et pour recevoir les dernières consignes de l'organisation.

Chaque participant devra présenter sa licence ou randocarte, et le certificat médical.

En cas de non présentation de l'équipe complète, à l'heure prévue, le départ pourra être différé en fonction des impératifs de l'organisation.

VII. MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION

Au moment du départ l'organisation remettra à chaque équipe une enveloppe contenant :

- Un extrait indéchirable en couleurs (à rendre à l'arrivée) de la carte IGN au 1/25.000° avec le parcours entièrement tracé (surligné) et quelques infos au verso (vitesse, calcul, tél.)
- Un deuxième extrait NON plastifié de la carte IGN, comme document de travail
- Une fiche de contrôle, à rendre à l'arrivée après l'avoir poinçonnée aux balises, en fonction des réponses aux ACM
- Une épingle à nourrice pour pointer la position estimée des balises sur la carte indéchirable
- Diverses documentations et informations historiques, géographiques ou culturelles, qui pourront aider à répondre aux ACM. Un sac à déchets.

VIII. TEMPS CIBLE

(1) Km-effort

1 Km-effort = 1 Km à plat OU 100m de dénivelé positif.

(2) Distance à parcourir

La distance à parcourir correspond à la longueur de l'itinéraire tracé sur la carte.

(3) Calcul du temps cible

Nombre de Km-effort divisé par la vitesse moyenne imposée (en Km/h), auquel s'ajoute un forfait horaire d'étude de la carte pour le calcul du temps de parcours ainsi que le temps de repas.

Exemple :

V = Vitesse moyenne imposée = 3 Km/h

L = Parcours 7 Km = 7 Km-effort

D = Cumul dénivelés positifs = 200 m = 2 Km-effort

L + D = Distance effort

F = Forfait complémentaire pour préparation sur carte et pour repas = 45'

Temps cible = $(L + D / V) + F = (7 + 2) / 3 = 3h + 45' = \mathbf{3h45'}$

IX. RANDONNEE

IMPORTANT: Le parcours traverse des espaces qui sont protégés (Parc National), et il est impératif de ne pas quitter chemins et sentiers. Le parcours emprunte des PR, GR et quelques tronçons non balisés.

Tout manquement à ces règles sera sanctionné par une disqualification immédiate de l'équipe.

Le parcours, une boucle, doit se faire, dans le sens anti - horaire et dans un temps le plus proche possible du temps de référence calculé par les organisateurs. Vitesse imposée : 4km/h

Itinéraire tracé sur la carte

- Les équipes devront respecter le parcours tracé sur la carte et rester sur les sentiers

- Les équipes devront effectuer les parcours de manière à découvrir les bornes disposées sur le parcours - soit directement, soit à proximité – d'un emplacement caractéristique du terrain et nettement identifiable sur la carte et sur lesquelles figurent les ACM auxquelles elles devront répondre

Après avoir pris connaissance du matériel remis par l'organisation, il est demandé à l'équipe de :

- Calculer la longueur de l'itinéraire⁽²⁾ et mesurer la dénivelée positive totale du parcours
- Calculer son temps cible⁽³⁾, et par conséquent son heure d'arrivée (HA) optimale : heure de départ (HD) + temps de parcours + forfait de 45 minutes.
- Le départ des équipes se fait de manière échelonnée (2 minutes minimum).
- Les équipes disposent d'un espace pour préparer leur randonnée. Elles indiquent, avant de quitter le sas de départ, le temps cible qu'elles ont calculé (selon la formule mentionnée dans l'article VIII) et leur heure d'arrivée prévue (HA). L'organisateur l'inscrit sur la fiche de contrôle.

En cours de parcours :

- La position de chaque balise rencontrée devra être reportée aussi précisément que possible sur la carte indéchirable en « perforant » celle-ci avec l'aiguille (épinglé) fournie au départ.
- A chaque balise rencontrée figure une affirmation à choix multiples (trois propositions dont une ou plusieurs possibles). A l'aide de la pince à empreinte attachée à la balise, la fiche de contrôle sera poinçonnée dans la – ou les – case (s) correspondant à la – ou les – réponse (s) possible(s) et ceci dans la colonne associée au numéro de la balise.

Les membres de l'équipe doivent rester ensemble à tout moment jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée. Des contrôleurs se trouveront sur le parcours et en cas de dissociation constatée l'équipe sera disqualifiée.

Un atelier pédagogique sera mis en place sur la zone de départ afin d'expliquer aux concurrents la procédure. 2 personnes seront également présentes à la 1^{ière} balise.

X. LE CLASSEMENT

Le classement est établi en tenant compte :

- Du positionnement des bornes : 10 points en cas de borne mal positionnée (tolérance fixée à 75 m de diamètre sur le terrain, soit 3 mm sur la carte) et 15 points par borne manquante ou excédentaire ;

- Du cumul des écarts entre le temps cible et le temps réalisé d'une part, et le temps cible et le temps de référence d'autre part : 1 point par minute en plus ou en moins ;

Exemples :

Temps cible	Temps réalisé	Temps de référence	Points
290'	285'	300'	5 + 10 = 15
290'	295'	300'	5 + 10 = 15
290'	305'	300'	15 + 10 = 25
310'	315'	300'	5 + 10 = 15
310'	285'	300'	25 + 10 = 35
310'	295'	300'	15 + 10 = 25
310'	305'	300'	5 + 10 = 15
310'	315'	300'	5 + 10 = 15

- Des réponses apportées aux ACM : 5 points en cas de réponse fautive ou incomplète et 20 points en cas d'absence de réponse ou de mauvais poinçon.

L'équipe qui l'emporte est celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité, le vainqueur est l'équipe ayant obtenu le meilleur score au niveau du positionnement des bornes. Si les équipes n'ont pu être départagées de cette manière, le critère temps est pris en compte. En dernier recours, question subsidiaire, avec réponse au plus près.

Exemple : nombre de licenciés FFRandonnée au 31/12/2016 ?

Il sera établi un classement :

- Un classement toutes catégories comportant la totalité des équipes présentes.

XI. DISQUALIFICATION

Une équipe peut être disqualifiée sur décision motivée du jury pour tout manquement grave au règlement (voir règlement fédéral 2016/2017)

XII. RESULTATS OFFICIELS

Les résultats officiels sont calculés au fur et à mesure de l'arrivée des équipes et ils seront communiqués après l'arrivée de toutes les équipes.

XIII. JURY

Un jury officiel de 3 personnes est désigné par l'organisation. Il examinera toutes les réclamations éventuelles ou les situations imprévues. Ses décisions sont sans appel.

XIV. ASSURANCES

L'organisateur assure en Responsabilité Civile et Accidents Corporels tous les participants régulièrement inscrits, ainsi que les bénévoles de l'organisation.

Fait à Montpellier le 28 février 2017
L'organisateur

Pour toute information sur ce règlement contacter :

Jean-Pierre CASTANIER
Réfèrent Régional
06 84 03 01 46